



République française
Ville de Saint-Cloud

Direction des Finances

Saint-Cloud, le **26 AOUT 2019**

Réf : n° 2019/000096
Suivi par : Denis COTTIN
Chargé de recherche de subventions et de financements
d.cottin@saintcloud.fr

Objet : Subvention municipale 2020

L'association que vous présidez a reçu en 2019 une subvention de la commune. Cette subvention traduit le travail de partenariat que nous avons construit au fil des ans. C'est aussi l'affirmation de notre confiance et de notre reconnaissance pour le travail accompli par les bénévoles et les salariés de votre association.

Les contraintes financières que nous vous avons exposées depuis maintenant plusieurs années vont se poursuivre en 2020 : flux financiers avec la Métropole du Grand Paris et l'Etablissement Public Territorial « Paris Ouest La Défense », baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), augmentation des niveaux de péréquations financières (FSRIF et FPIC) et suppression progressive de la taxe d'habitation avec compensation partielle de l'Etat. A titre de comparaison, entre 2016 et 2019 le solde recettes (fiscalité, DGF) prélèvements (FSRIF, FPIC, contribution au Territoire) diminue de 5.5 %.

Cependant, nous souhaitons réaffirmer notre soutien aux associations. Ainsi, la municipalité a décidé, comme en 2019, de ne pas demander de baisse uniforme des montants de subventions en 2020. Nous comptons sur vous pour maintenir une gestion rigoureuse de vos budgets.

Comme les années précédentes votre dossier de subvention sera téléchargeable sur le site : www.saintcloud.fr à partir du 2 septembre et vous disposerez de quatre semaines pour le remplir. **Il devra être retourné à la direction des Finances avant le 30 septembre 2019 en deux exemplaires, accompagné d'un RIB.**

Le maire-Adjoint en charge de votre secteur demeure votre interlocuteur privilégié pour exposer vos projets et discuter des arbitrages nécessaires.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération la meilleure.

Eric SEYNAVE
Maire-adjoint en charge des Finances,
des affaires juridiques, des achats et
du développement économique

Eric BERDOATI
Maire
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Eric BERDOATI

